



- + **Point de référence**
 Cote de référence : Altitude de l'antenne la plus basse .
- ① **Zone Primaire :** Aucun obstacle n'est accepté.
- ② **Zone Secondaire :** Obstacles limités à une cote = à $1\% d + (\text{cote de référence} - 10\text{m})$.
- d : Distance séparant l'obstacle du point de référence.